CONDITIONS GÉNÉRALES POUR NV Embedded® avec solution cloud

(Dernière mise à jour : octobre/2026)

1 NV EMBEDDED®, TÉLÉCHARGEMENT ET STOCKAGE DES DONNÉES

1.1 Le système de contrôle climatique NV Embedded® (« NVE ») se compose, entre autres, d'un système de contrôle intelligent (« MotorController ») pour le contrôle automatique de la ventilation naturelle. Via une connexion Internet, le MotorController peut télécharger des données climatiques et des événements de contrôle vers un serveur cloud sécurisé par WindowMaster. Le téléchargement des données peut être interrompu par l'utilisateur via le menu de configuration du MotorController.

1.2 NVE avec solution cloud (NVE) est un service soumis à licence qui, via le matériel mentionné au point 1.1, donne au Client et aux autres utilisateurs enregistrés accès aux données climatiques et aux événements système téléchargés, y compris le contrôle à distance du système et la réception d'une assistance à distance de WindowMaster pour le système. Ladite licence est régie par les Conditions d'utilisation de NVE, que le Client conclut lorsqu'il commence à utiliser NVE.

1.3 NVE avec solution cloud est proposé par WindowMaster International A/S, Skelstedet 13, 2950 Vedbæk, Danemark (« WindowMaster ») pour les clients de WindowMaster (le « Client »).

1.4 L'utilisation de NVE par le Client est régie par les présentes conditions générales (« CG ») relatives au téléchargement et au stockage de données dans le cadre de l'utilisation de NVE, ainsi que par les conditions d'utilisation de NVE, auxquelles le Client souscrit lorsqu'il commence à utiliser NVE.

1.5 Si le Client désigne un tiers comme Administrateur, celui-ci doit également adhérer aux présentes conditions.

2 TRAITEMENT DES DONNÉES

2.1 Voir les conditions d'utilisation de NVE pour plus d'informations sur le traitement des données.

2.2 WindowMaster peut contacter le Client par e-mail avec des notifications de service concernant, sans s'y limiter, les données et les événements système téléchargés lors de l'utilisation de NVE par le Client ainsi que les statistiques et analyses établies par WindowMaster en vue d'optimiser l'utilisation de NVE par le Client.

3 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

3.1 WindowMaster est responsable selon les règles générales du droit danois et ne saurait en aucun cas être tenue responsable (i) des pertes indirectes ou dommages consécutifs, (ii) des dommages, pertes ou omissions résultant d'un cas de force majeure, ou (iii) des dommages contre lesquels le Client aurait pu s'assurer dans le cadre de l'utilisation par le Client de NVE et/ou du système.

3.2 WindowMaster n’est pas responsable des dommages résultant d’erreurs dans des pièces et/ou services fournis par un tiers, tels que des fournisseurs d’électricité, des opérateurs de télécommunications, des fournisseurs d’accès Internet, etc., ni des problèmes de transmission de signaux découlant de ces produits ou services lors de l’utilisation de NVE et/ou du système. En outre, WindowMaster n’est pas en mesure de détecter de telles erreurs et ne peut donc pas en informer le Client. La réparation de tout dommage causé, du fait de ces erreurs, aux composants connectés à NVE et/ou au système est à la charge du Client.

3.3 WindowMaster n’est pas responsable des temps d’arrêt du serveur cloud sécurisé, qui est contrôlé par WindowMaster et vers lequel les données climatiques et les événements système du Client sont téléchargés dans le cadre de l’utilisation de NVE par le Client.

3.4 WindowMaster n’est pas responsable des dommages indirects pouvant résulter de modifications de configuration de NVE effectuées par le Client, l’Administrateur ou les utilisateurs enregistrés.

3.5 La responsabilité de WindowMaster est en tout état de cause limitée à un maximum de 100 000 DKK, sauf disposition légale contraire. Si le Client estime avoir une réclamation à l’encontre de WindowMaster, il doit en informer immédiatement WindowMaster via Info.dk@windowmaster.com.

4 EXPIRATION ET RÉSILIATION

4.1 Les CG restent en vigueur jusqu’à ce que le Client ou WindowMaster les résilie. Le Client et WindowMaster peuvent chacun résilier les CG moyennant un préavis écrit, y compris par e-mail, d’un (1) mois, prenant effet à la fin d’un mois. WindowMaster peut annuler immédiatement l’accès du Client et des utilisateurs enregistrés à NVE si le Client manque gravement à ses obligations au titre des CG.

5 JURIDICTION COMPÉTENTE ET DROIT APPLICABLE

5.1 Les CG sont régies et interprétées conformément au droit danois, sans égard aux règles danoises de conflit de lois dans la mesure où ces règles conduiraient à l’application d’un droit autre que le droit danois.

5.2 Tout litige survenant en relation avec les CG et ne pouvant être réglé à l’amiable sera porté devant le tribunal de Lyngby (Retten i Lyngby), Lyngby Hovedgade 96, DK-2800 Kgs. Lyngby, Danemark.

5.3 La présente version des CG est une traduction de la version anglaise et n’a qu’une valeur indicative. En cas de divergence, la version anglaise prévaut.

6 ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CG

6.1 Le Client a accepté les CG. WindowMaster est en droit de modifier les CG à tout moment sans en informer le Client. Il est donc conseillé au Client de consulter régulièrement les CG.